



Vol supermarché / casier judiciaire

Par **starswaks**, le **15/02/2018** à **19:55**

Bonjour,

Je suis mineur et j'ai volé un tube de cire d'une valeur de 3,95 €. La chef caissière m'a chopé à la sortie. J'ai donc payé l'article, je ne lui ai présenté, aucune pièce d'identité, et n'ai rien signé, elle n'a pas appelé la police (bien sûr, a menacé de les appeler si cela devait se reproduire). Je suis donc parti juste après avoir payé.

Mes questions sont les suivantes (elles sont un peu connes mais je veux en être sûr) : y a-t'il une possibilité d'amende, de plainte et mon casier judiciaire restera t'il vierge ?

Merci beaucoup à toutes les personnes qui pourraient m'aider.

Par **jodelariege**, le **15/02/2018** à **21:56**

bonsoir non il n'y aura aucune suite...

Par **Visiteur**, le **15/02/2018** à **22:10**

Bsr,

Aucune suite, uniquement à cause de la modicité du larcin, mais nous en avons vu ici, condamné à un TIG avec mention au casier, alors retenir la leçon vous sera profitable,
Bien à vous

Par **jos38**, le **16/02/2018** à **08:58**

Bonjour,

Que l'objet volé coûte 3 € ou 30 €, c'est un vol, la caissière a été indulgente mais comme dit Pragma, beaucoup d'intervenants n'ont pas eu cette chance. Il faut savoir que ce que vous volez a été acheté par le commerçant qui le revend plus cher pour payer les charges du magasin (électricité, assurances, salaires des employés, etc.) donc il ne peut accepter ça indéfiniment.

Par **starswaks**, le **16/02/2018** à **21:12**

merci pour vos réponses.

J'ai une dernière question: ce supermarché étant près de mon lycée je serai amener à y retourner, la chef caissière peut-elle revenir sur ça décision et porter plainte avec tout ce qui s'en suit (amende et casier judiciaire) ?

Par **Visiteur**, le **17/02/2018** à **00:40**

Evitez de vous y rendre, mais si vous y allez, faites vos achats normalement, avec un panier ou un caddie car vous serez observé.

Par **Tobby23**, le **20/02/2018** à **00:01**

@starswaks

Non, elle ne peut pas si elle vous a laissé partir vous demander de pièce d'identité ultérieurement, de toute façon pour 4 € ça coûtera plus cher en papier et en temps perdu et le magasin n'a pas que ça à faire je pense.